

2010

Sous la direction de

MARCELIN JOANIS – LUC GODBOUT

Le Québec économique

Vers un plan de **croissance**
pour le Québec



Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations

<http://lequebececonomique.cirano.qc.ca>



Presses de
l'Université Laval

Chapitre 4

L'IMMIGRATION AU QUÉBEC : UNE RESSOURCE SOUS-UTILISÉE

Brahim Boudarbat

Professeur agrégé à l'Université de Montréal, chercheur
au CIRANO et au Centre Métropolis du Québec

Maude Boulet

Doctorante en relations industrielles à l'Université de Montréal

*Ce texte s'inspire de notre rapport de projet « Immigration au Québec :
Politiques et intégration au marché du travail », publié au CIRANO
en avril 2010¹. Le rapport peut être consulté à l'adresse suivante :
<http://www.cirano.qc.ca/pdf/publication/2010RP-05.pdf>*

Introduction

À l'instar des autres provinces canadiennes et des économies développées, le Québec subira les conséquences du vieillissement de sa population au cours des prochaines décennies. En effet, au Québec, l'âge médian de la population passera de 40,5 ans en 2006 à 46,4 ans en 2056, et la proportion de personnes de 65 ans et plus doublera, passant de 14 à 28 % au cours de cette même période (Institut de la statistique du Québec [ISQ], 2009). Parmi les effets de ce vieillissement, notons la diminution des ressources sur le plan de la main-d'œuvre, ce qui affectera non seulement le ratio cotisants/prestataires, mais aussi les revenus des

gouvernements. Par conséquent, la pérennité des régimes de retraite et des programmes sociaux se trouve en péril.

Pour réduire les retombées négatives du vieillissement sur la population active, deux types de solutions sont mises de l'avant : accroître la productivité de la main-d'œuvre ou favoriser l'augmentation de la population active en attirant des immigrants qualifiés, en encourageant les naissances et en accentuant la participation au marché du travail des travailleurs âgés et des femmes (Browarski, 2007). Un taux de fécondité plus élevé demeure une solution qui s'inscrit dans le long terme, car il faudra compter plusieurs années avant qu'elle ait un impact réel (Bégin, 2008). L'immigration représente donc une solution de choix qui produit des résultats plus rapides et permet de choisir les nouveaux arrivants sur le marché du travail. Cependant, l'efficacité de cette mesure dépend largement de la situation des immigrants sur le marché du travail.

Dans les faits, le Canada compte beaucoup sur l'immigration pour assurer sa croissance démographique et satisfaire ses besoins de main-d'œuvre. Déjà, entre 2001 et 2006, les deux tiers de sa croissance démographique étaient attribuables à l'immigration, et les projections annoncent que vers 2030, l'immigration nette pourrait devenir la seule source d'accroissement de la population (Statistique Canada, 2007a). La projection s'applique au Québec (ISQ, 2009). Toutefois, malgré ces tendances, force nous est de constater que le niveau d'immigration est encore relativement faible dans cette province. En 2006, les immigrants ne représentaient que 11,5 % de la population totale du Québec, comparativement à 19,8 % pour l'ensemble du Canada, à 28,3 % en Ontario et à 27,5 % en Colombie-Britannique (Statistique Canada, 2008). Par ailleurs, la part du Québec dans l'immigration annuelle est constamment inférieure à sa part dans la population canadienne, ce qui a eu des répercussions négatives sur le poids démographique du Québec au sein du Canada.

En plus de leur apport sur le plan démographique, les politiques d'immigration visent à attirer les immigrants qui sont aptes à contribuer au développement économique du pays, faisant ainsi d'une pierre deux coups. Cependant, les nombreuses difficultés que rencontrent les immigrants lors de leur insertion sur le marché du travail rendraient cette contribution incertaine.

Le présent chapitre se propose d'étudier et de comparer la situation des immigrants sur le marché du travail au Québec et dans d'autres provinces canadiennes. Nous analyserons donc l'évolution de la participation des immigrants au marché du travail dans les diverses provinces par rapport à celle des natifs. Cet examen nous permettra d'apprécier si les changements effectués dans les politiques d'immigration ont amélioré le sort des immigrants à cet égard. En outre, la comparaison entre le Québec et les deux autres grandes provinces qui favorisent l'immigration, en l'occurrence, l'Ontario et la Colombie-Britannique, permettra de voir si la grille de sélection du Québec est bien arrimée aux besoins de son marché du travail. Pour situer cette étude dans son contexte, nous proposons, dans un premier temps, de passer en revue les politiques d'immigration appliquées jusqu'à présent au Québec et au Canada, et d'analyser l'évolution des caractéristiques des immigrants depuis les 25 dernières années en rapport avec les critères inscrits dans les grilles de sélection.

Les politiques de sélection des immigrants au Canada et au Québec

L'histoire de la politique d'immigration au Canada est marquée par une opposition entre deux conceptions de ce qu'est la fonction principale de l'immigration. Pour certains, l'immigration doit servir à assurer la croissance démographique et économique à long terme, tandis que pour d'autres, elle constitue plutôt une solution aux besoins du marché du travail à court terme (Green et Green, 2004). Par le passé, l'immigration était davantage axée sur les besoins immédiats du marché du travail. Ainsi, le niveau d'immigration était largement déterminé par la situation sur le marché du travail. Depuis le milieu des années 1980, l'immigration sert principalement à soutenir la croissance démographique, c'est-à-dire son objectif à long terme (Green et Green, 2004). En effet, peu importe le contexte économique, un nombre élevé d'immigrants est admis au Canada chaque année. Les politiques de sélection sont toutefois maintenues afin de favoriser les candidats qui ont un fort potentiel d'intégration au marché du travail.

Ainsi, les travailleurs qualifiés sont sélectionnés selon plusieurs critères qui constituent une grille de points. Ces critères sont principalement le niveau de scolarité, la connaissance du français ou de l'anglais, l'expérience

de travail et l'âge. Un nombre maximal de points est attribué à chaque critère en fonction de l'importance qui lui est accordée. La première grille de points a été introduite dès 1967, et la proportion de candidats sélectionnés à partir de ce système a augmenté dans les dernières années. Désormais, l'approche valorisée est que, tôt ou tard, un immigrant qualifié réussira à mettre ses compétences à contribution sur le marché du travail.

À l'échelle provinciale, le Québec demeure privilégié, puisqu'il a l'autorisation de sélectionner tous les immigrants économiques qui désirent intégrer son marché du travail. Déjà, en 1978, l'Entente Couture-Cullen a donné au Québec le droit de sélectionner les immigrants indépendants selon son propre système de points (Young, 1991). La volonté du Québec de maîtriser son développement sur les plans démographique, linguistique, social, économique et culturel explique en grande partie son engagement marqué dans le domaine de l'immigration (Robert, 2005).

Le Québec a introduit en 1979 sa première grille de sélection, dont le fonctionnement était essentiellement calqué sur celui de la grille du gouvernement fédéral. Avec le temps, les critères de sélection des immigrants du Québec ont changé en fonction des profils d'immigrants recherchés, comme ce fut le cas au niveau fédéral. Des modifications importantes ont été apportées en 1996 afin de mettre l'accent sur la sélection des immigrants jeunes, très scolarisés et qui maîtrisent la langue française (Parent et Worswick, 2004). La grille de sélection la plus récente est entrée en vigueur le 14 octobre 2009 (voir Boudarbat et Boulet, 2010a, pour plus de détails) et les principaux critères de sélection sont la formation, les connaissances linguistiques, l'âge, l'expérience de travail, les caractéristiques du conjoint et les enfants à charge. De plus, au Québec comme au Canada, la nouvelle tendance consiste à favoriser les immigrants qui ont déjà séjourné au pays en tant qu'étudiants ou travailleurs étrangers.

Évolution des flux migratoires et des caractéristiques des immigrants du Québec

Il est possible, dans une certaine mesure, de saisir l'efficacité des grilles de sélection en analysant l'évolution des caractéristiques des immigrants.

Par contre, en dépit du fait que la part de l'immigration économique n'a cessé de croître au cours des dernières années, il est important de préciser que les demandeurs principaux qui appartiennent à la catégorie des travailleurs qualifiés sont les seuls à être directement sélectionnés par l'entremise des grilles de points. Au Québec, même si 65 % des immigrants sont admis pour des motifs économiques, les données analysées ne permettent pas de distinguer les demandeurs principaux de leurs conjoints ou de leurs personnes à charge. Malgré cette contrainte, on peut penser que les immigrants sélectionnés sont assez nombreux pour influencer sur les caractéristiques de l'ensemble des immigrants.

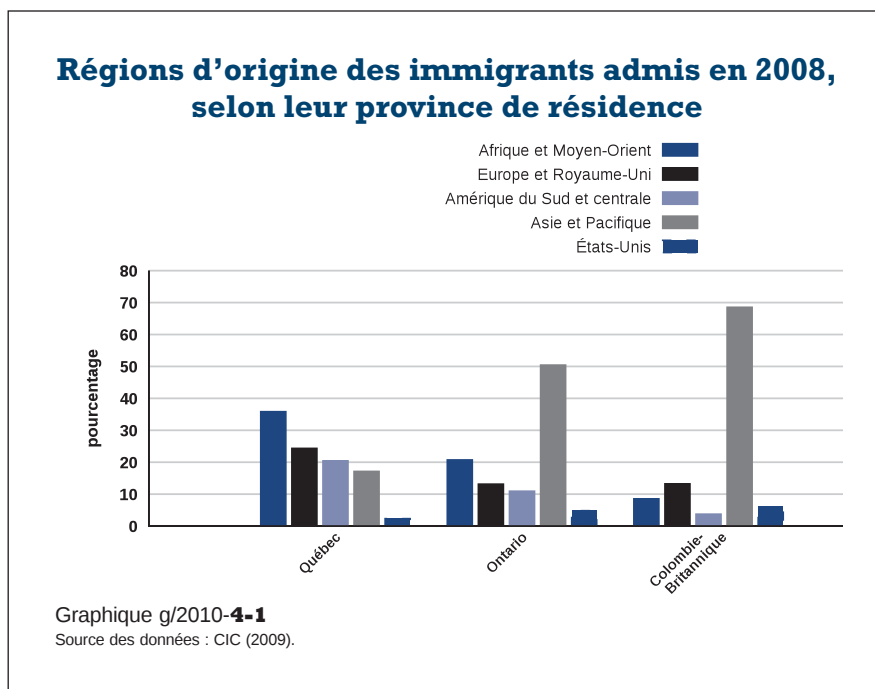
Entré en vigueur en 1991, l'Accord Canada-Québec permet en effet au Québec de « recevoir un nombre d'immigrants proportionnel à son poids démographique au sein du Canada, plus 5 % additionnels [si le Québec] le juge à propos² ». Toutefois, un examen de l'évolution des flux migratoires au Québec par rapport à ceux de l'ensemble du Canada montre la faible part du Québec dans l'immigration totale et, parallèlement, le déclin continu de son poids démographique au sein du Canada. En 2006, le Québec comptait 851 560 immigrants, soit 13,8 % de l'ensemble des immigrants du Canada, alors qu'il représentait 23,8 % de la population canadienne. À titre de comparaison, 54,9 % des immigrants vivaient en Ontario, une province dont le poids démographique était de 38,5 %, et 18,1 % vivaient en Colombie-Britannique, dont le poids démographique était de 13 % (Statistique Canada, 2007b). Même si la part de la population immigrante au sein de la population totale tend à s'accroître au Québec (11,5 % en 2006 contre 5,6 % en 1951 – MICC, 2009a), il reste que l'apport de l'immigration sur le plan démographique est plus modeste au Québec qu'en Ontario et en Colombie-Britannique, où les immigrants représentent respectivement 28,3 % et 27,5 % de la population (Statistique Canada, 2008).

Sur le plan qualitatif, des changements substantiels ont été observés. Un des plus significatifs a trait à l'origine des nouveaux arrivants. De tous les immigrants arrivés avant 1976 et qui résidaient au Québec en 2006, 67,6 % venaient de l'Europe, tandis que seulement 7,8 % étaient originaires de l'Afrique et 9,1 % de l'Asie. Parmi ceux qui ont été admis entre 2001 et 2006 et qui résidaient au Québec en 2006, seulement 23,4 % étaient nés en Europe, contre 26 % en Afrique et 28,7 % en Asie. En fait, depuis la seconde moitié des années 1980, plus de la moitié des immigrants du Québec sont natifs de l'Afrique ou de l'Asie, ce qui signifie qu'une part

importante de ces arrivants appartient désormais à une minorité visible. Cette évolution résulte de l'abandon des critères de préférences ethniques qui existaient avant l'implantation de la première grille de sélection, à la fin des années 1960. À cet égard, la politique de sélection a donc eu un effet indéniable.

Autre fait important à souligner : en termes de provenance, le flux migratoire du Québec est plus diversifié que celui du reste du Canada, qui est largement dominé par des Asiatiques. Le graphique 4-1 montre que le flux migratoire de la Colombie-Britannique est constitué à plus des deux tiers par l'immigration asiatique. On note aussi que la proportion de nouveaux immigrants provenant de l'Afrique et du Moyen-Orient diminue au fur et à mesure qu'on se déplace de l'est vers l'ouest du Canada, de sorte que c'est au Québec qu'elle est la plus élevée (35,8 % en 2008) et en Colombie-Britannique qu'elle est la plus faible (8,5 %). À l'inverse, au cours de cette même période, la part des immigrants natifs de l'Asie et du Pacifique augmente significativement d'est en ouest, passant de 17,1 % au Québec à 68,5 % en Colombie-Britannique. La faible proportion d'Asiatiques au Québec est compensée par une présence plus significative qu'ailleurs d'immigrants issus de l'Europe et des Amériques (mis à part les États-Unis).

En plus du facteur « proximité / éloignement géographique » entre les régions d'origine et de destination, la plus grande diversification du flux migratoire québécois peut également s'expliquer par le fait que le Québec insiste beaucoup sur la connaissance de la langue française, ce qui favorise, entre autres, les immigrants de l'Afrique du Nord, qui représentaient 17,3 % de tous les arrivants au Québec entre 2001 et 2006. Ainsi, ce constat démontre bien qu'en voulant protéger la langue française, la grille de sélection du Québec influe sur l'origine des immigrants qu'il accueille.



Un autre changement qualitatif d'une grande importance a trait à la connaissance des deux langues officielles du Canada. Au Québec, la priorité est accordée à la langue française, et il est donc logique que les immigrants de cette province soient plus nombreux à connaître cette langue. Ainsi, en 2008, 23,4 % des immigrants admis au Québec connaissaient seulement le français, et 37 % parlaient le français et l'anglais. Au total, ce sont donc 60,4 % des immigrants admis au Québec en 2008 qui connaissaient la langue de Molière (CIC, 2009), comparativement à 5,7 % en Ontario et à 3,8 % en Colombie-Britannique. Il reste que 20,9 % des immigrants admis au Québec en 2008 ne parlaient ni le français ni l'anglais à leur arrivée, par rapport à 28,3 % dans l'ensemble du Canada. Cependant, au fil des ans, la situation a beaucoup évolué : en effet, la proportion d'immigrants qui ne connaissaient ni le français ni l'anglais est passée de 53 % en 1980 à 20,9 % en 2008, et le pourcentage d'immigrants bilingues est passé de 8,2 % à 37 %.

Comme nous l'avons souligné, le Québec a effectué des modifications importantes à sa grille de sélection en 1996, afin de favoriser les immigrants

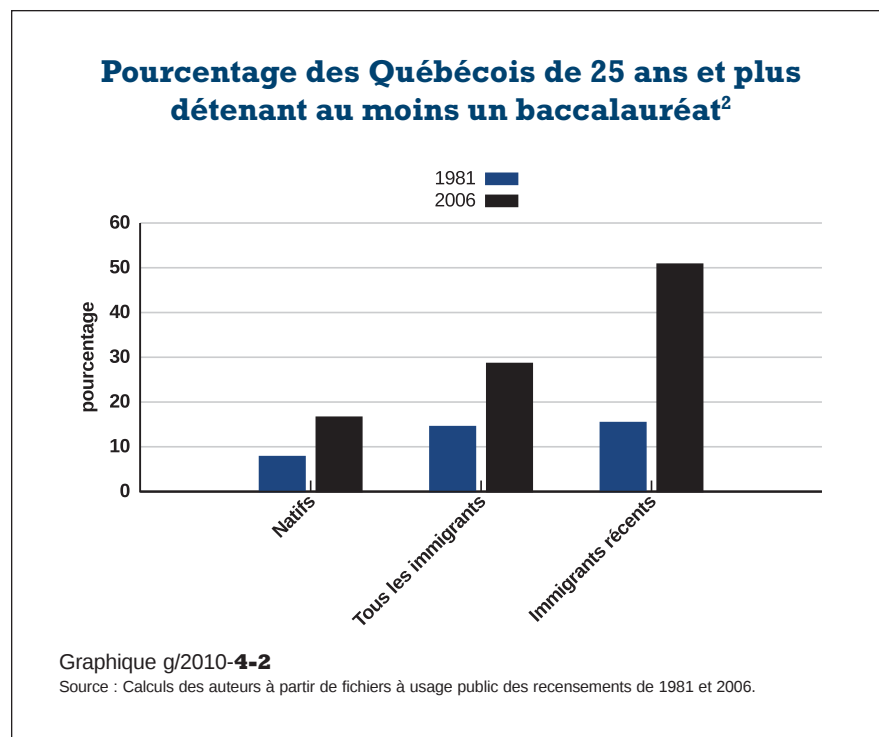
scolarisés. À ce sujet, les statistiques affichées au tableau 4-1 indiquent que 67 % des immigrants admis au Québec en 2008 cumulaient 14 années de scolarité ou plus, comparativement à 45 % en 1998, ce qui représente une hausse de 22 points de pourcentage sur une période de 10 ans seulement. Or, même si la grille de sélection ne s'applique pas à tous les immigrants, elle pourrait avoir eu une certaine incidence sur le niveau de scolarité de l'ensemble des nouveaux immigrants. Toutefois, la hausse généralisée du niveau de scolarité de la population mondiale pourrait également expliquer cette transformation.

Répartition des immigrants admis au Québec en 1998 et en 2008 selon le nombre d'années de scolarité (%)							
Nombre d'années de scolarité	0 à 6 ans	7 à 11 ans	12 à 13 ans	14 à 16 ans	17 ans ou +	Non défini	Total
1998*	5,4	27,9	21,2	25,2	19,8	0,5	100,0
2008**	2,7	13,5	13,8	31,8	35,2	3,0	100,0

Tableau t/2010-4-1

Sources : * MICC (2000) et ** MICC (2009b).

Le graphique 4-2 illustre à son tour la montée spectaculaire du niveau d'instruction des immigrants récemment arrivés au Québec et âgés de 25 ans et plus. À cet égard, on note que 50,8 % de ces immigrants possédaient un diplôme universitaire en 2006, comparativement à 16,6 % en 1981. Par surcroît, dans l'ensemble, les immigrants récents et anciens demeurent largement plus scolarisés que les natifs.



Les constats faits dans cette section nous permettent de penser que les caractéristiques des immigrants ont évolué en fonction des critères de sélection du Québec. Avant de statuer sur l'efficacité de la grille de sélection, il faut se demander si la plus forte proportion du flux migratoire hautement scolarisé et maîtrisant la langue française se traduit par une performance accrue des immigrants sur le marché du travail québécois. Voilà précisément la question à laquelle nous tenterons de répondre dans la prochaine section.

Participation des immigrants au marché du travail

L'intégration des immigrants dans le marché du travail est un enjeu important, compte tenu du fait qu'en faisant partie de la population active, ils soutiennent la croissance économique de leur pays d'accueil, contribuent à

augmenter les revenus du gouvernement et améliorent leur niveau de vie. À l'inverse, une intégration qui n'est pas réussie engendre des coûts et entraîne des conséquences pour le pays d'accueil et pour les immigrants eux-mêmes. Ainsi, ceux qui n'arrivent pas à s'insérer dans le marché du travail pourront quitter définitivement la population active et se réfugier dans les programmes de sécurité sociale. Ils peuvent également songer à retourner dans leur pays d'origine ou à immigrer vers d'autres provinces ou d'autres pays où ils espèrent trouver de meilleures conditions d'emploi.

La section qui suit expose les principales données concernant la participation des immigrants à la croissance de la population active. Elle dresse également un portrait statistique de l'accès à l'emploi des immigrants du Québec en comparaison avec ceux de l'Ontario et de la Colombie-Britannique.

Participation de l'immigration à la croissance de la population active

La taille de la part de la population active constituée par les 25-54 ans, qui forment le principal groupe d'âge actif, a augmenté de 67,6 % au Québec entre 1981 et 2006. Cependant, cette hausse a été beaucoup plus forte en Ontario (85,7 %) et en Colombie-Britannique (99 %). Ceci est principalement dû au fait que les flux migratoires ont été plus importants dans ces deux dernières provinces. De plus, la proportion d'immigrants au sein de la population active est plus faible au Québec que dans les deux autres provinces. En effet, au Québec, en 2006, ils représentaient 13,7 % des travailleurs actifs dans le groupe des 25-54 ans, comparativement à 32,5 % en Ontario et à 31 % en Colombie-Britannique. Au total, entre 1981 et 2006, le nombre d'immigrants actifs au Québec a augmenté de 217 103 personnes, comparativement à 789 124 en Ontario et à 290 439 en Colombie-Britannique.

Les statistiques les plus récentes compilées par l'ISQ (ISQ, 2010) indiquent qu'au Québec, la taille de la population active âgée de 15 ans et plus a augmenté de 2,6 % entre 2006 et 2009. Cette augmentation a été de 10,4 % chez les immigrants contre 1,6 % chez les natifs. On constate aussi que le nombre d'immigrants récents (ceux qui sont arrivés depuis cinq ans ou moins) qui sont sur le marché du travail a baissé de 5,1 % au cours de la même période. Comme on le voit ci-après, ce sont les premières années qui sont les plus difficiles sur le plan de l'intégration des immigrants.

Portrait statistique de l'accès à l'emploi des immigrants au Québec

En 2006, dans toutes les régions étudiées, les immigrants avaient un accès à l'emploi plus limité que les natifs (tableau 4-2). Toutefois, l'écart entre le taux d'emploi des immigrants et celui des natifs est de 11 points de pourcentage au Québec contre seulement 5 points en Ontario et en Colombie-Britannique. Le tableau 4-2 indique aussi qu'au Québec, le taux d'emploi des natifs est comparable à celui des natifs des deux autres provinces et à la moyenne canadienne. En contrepartie, les immigrants du Québec affichent un taux d'emploi inférieur à celui de leurs homologues des autres provinces étudiées, ce qui suggère que les moins bons résultats enregistrés sur le marché du travail québécois pourraient être causés par les difficultés d'intégration des immigrants de cette province. Bref, le bilan du Québec n'est pas très positif, en raison de la moins grande contribution de ses immigrants à la croissance de la population active et d'un accès à l'emploi plus limité par rapport aux natifs et aux immigrants des autres provinces canadiennes.

Les immigrants du Québec sont également désavantagés au chapitre du taux de chômage. Comme l'indique le tableau 4-2, le taux de chômage chez les immigrants est supérieur à celui des natifs dans l'ensemble du Canada et dans chaque province, mais c'est au Québec que l'écart entre les deux groupes est le plus élevé. En fait, les immigrants du Québec sont pratiquement deux fois plus susceptibles de se retrouver au chômage que ceux des deux autres provinces.

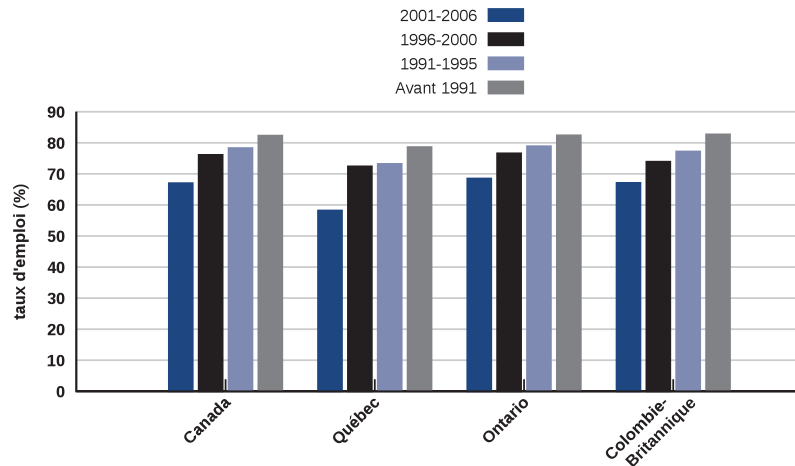
	Taux d'emploi et taux de chômage des 25-54 ans en 2006, selon la province			
	Taux d'emploi (%)		Taux de chômage (%)	
	Natifs	Immigrants	Natifs	Immigrants
Canada	82,4	77,5	5,1	6,5
Québec	82,6	71,2	5,2	11,2
Ontario	83,1	78,1	4,4	6,2
Colombie-Britannique	82,3	77,2	4,8	5,5

Source : Statistique Canada (2008).

Tableau t/2010-4-2

Dans toutes les provinces étudiées, l'accès à l'emploi des immigrants s'améliore de façon marquée avec le temps. Toutefois, selon le graphique 4-3, le taux d'emploi des immigrants du Québec est constamment inférieur à celui de leurs homologues des autres provinces, peu importe le nombre d'années qui se sont écoulées depuis leur arrivée au Canada. En effet, ce sont les immigrants arrivés au Québec très récemment, c'est-à-dire entre 2001 et 2006, qui affichaient le taux d'emploi le plus faible (58,2 %) comparativement à la moyenne canadienne (67 %). En Ontario et en Colombie-Britannique, l'intégration des immigrants dans le marché du travail se fait plus rapidement, puisque deux immigrants récents sur trois se sont trouvés un emploi. Le faible accès à l'emploi durant les premières années d'immigration au Québec pourrait s'expliquer, du moins en partie, par le fait que cette province affiche la plus forte proportion d'immigrants qui fréquentent un établissement scolaire (60 %) au lieu de tenter de se trouver une place dans le marché du travail (Zietsma, 2007). Cependant, cette proportion plus élevée d'immigrants qui retournent sur les bancs d'école n'explique pas pourquoi l'écart entre le Québec et le reste du Canada subsiste à long terme. Par exemple, le taux d'emploi des immigrants arrivés au Québec depuis plus de 15 ans est inférieur de 4 points de pourcentage par rapport à ceux qu'enregistrent les deux autres provinces pour le même groupe.

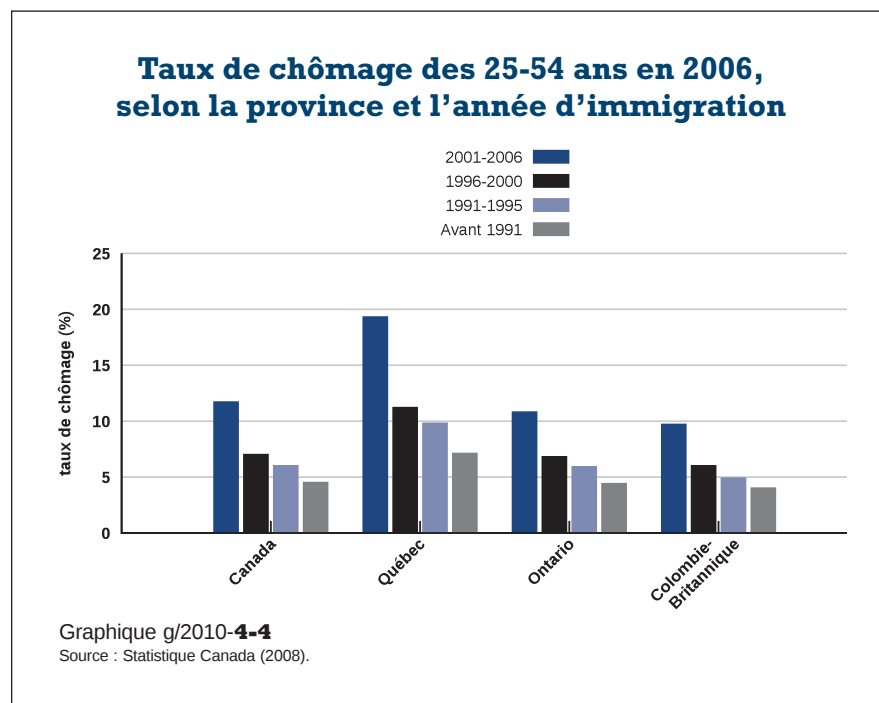
Taux d'emploi des 25-54 ans en 2006, selon la province et l'année d'immigration



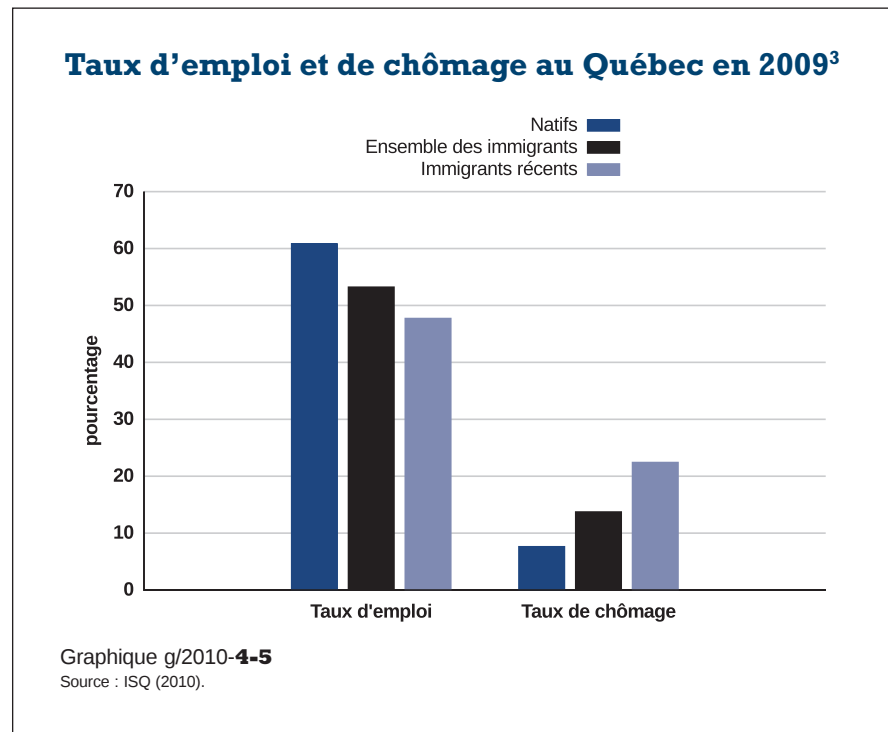
Graphique g/2010-4-3
Source : Statistique Canada (2008).

L'immigration au Québec : une ressource sous-utilisée

Par ailleurs, on peut constater qu'en 2006, les immigrants arrivés récemment au Québec affichaient un taux de chômage excessif de 19,3 % (graphique 4-4). D'une part, ce taux dépasse de 7,6 points de pourcentage la moyenne nationale pour les immigrants très récents (11,7 %) ; d'autre part, il est de 14,1 points de pourcentage supérieur au taux des natifs vivant au Québec (5,2 %). De plus, cette année-là, seuls les immigrants du Québec affichaient un écart chronique sur le plan du taux de chômage par rapport aux natifs. En effet, même après avoir passé plus de 15 ans au pays, les immigrants établis au Québec affichaient un taux de chômage de 7,1 %, comparativement à 4,4 % en Ontario et à 4 % en Colombie-Britannique.



Les données les plus récentes compilées par l'Institut de la statistique du Québec pour l'ensemble de la population en âge d'occuper un emploi indiquent que la situation des immigrants sur le marché du travail québécois ne s'est pas améliorée depuis 2006. Ce constat est particulièrement vrai pour ce qui est de l'écart entre le taux de chômage des immigrants et celui des natifs, qui était toujours de 6 points de pourcentage en 2009 (graphique 4-5). La situation des immigrants récents, c'est-à-dire ceux qui sont arrivés depuis cinq ans ou moins, est encore plus problématique qu'en 2006 avec un taux d'emploi de 47,7 % et un taux de chômage de 22,4 % (graphique 4-5).



À partir du portrait brossé jusqu'à maintenant, on peut conclure que la situation des immigrants sur le marché du travail est plus problématique au Québec que dans les autres provinces canadiennes, notamment pour ce qui est des nouveaux immigrants. La section suivante, dans laquelle on identifie les groupes d'immigrants qui ont plus de mal à s'intégrer dans le marché du

travail, permet d'en savoir plus à ce sujet. Pour cela, les taux d'emploi et de chômage ont été décomposés selon le niveau de scolarité, le lieu d'obtention du diplôme, la région d'origine, l'âge au moment de l'immigration et le sexe.

L'accès à l'emploi des immigrants du Québec, selon leur niveau de scolarité

Comme on l'a mentionné, les immigrants, principalement ceux qui sont arrivés récemment, sont plus scolarisés que les natifs. Certains pensent que ceci n'est pas nécessairement avantageux, puisque les immigrants se trouvent alors trop qualifiés pour les emplois disponibles. Les données présentées dans le tableau 4-3 ne permettent pas de défendre ce point de vue, car elles montrent que les immigrants du Québec sont nettement défavorisés par rapport aux natifs, peu importe leur niveau de scolarité. En effet, le taux de chômage des immigrants dépasse les 10 % quel que soit leur niveau de scolarité, alors qu'il est de moins de 10 % chez les natifs. On constate surtout que les natifs qui détiennent un diplôme d'études collégiales ou universitaire performant beaucoup mieux et ont des taux de chômage qui ne dépassent pas 3,5 %, comparativement à plus de 12 % chez les immigrants. Plus important encore, même les immigrants qui n'ont aucun diplôme à faire reconnaître sont défavorisés par rapport à leurs homologues qui sont nés au Canada.

Taux d'emploi et taux de chômage des 25-54 ans au Québec en 2006, selon le niveau de scolarité				
Niveau de scolarité	Taux d'emploi (%)		Taux de chômage (%)	
	Natifs	Immigrants arrivés à l'âge de 20 ans ou plus	Natifs	Immigrants arrivés à l'âge de 20 ans ou plus
Aucun	63,1	54,7	9,9	15,1
Secondaire	79,9	62,3	5,8	13,6
Formation professionnelle	84,0	72,4	6,3	11,0
Collège, université (moins que baccalauréat)	88,6	71,5	3,5	12,1
Baccalauréat ou plus	91,1	72,4	3,0	12,3

Source : Calculs des auteurs à partir des fichiers à usage public du recensement de 2006.

Tableau t/2010-4-3

L'accès à l'emploi des immigrants du Québec selon le lieu d'obtention du diplôme

Comme nous l'avons souligné précédemment, les nouveaux immigrants sont de plus en plus qualifiés et sont de plus en plus nombreux à provenir de régions où le niveau de développement économique et les systèmes éducatifs diffèrent de ceux du Canada (Asie, Afrique et Amériques). Par conséquent, le capital humain des immigrants est très hétérogène, et il n'est pas surprenant que certains d'entre eux n'arrivent pas à faire valoir les compétences professionnelles pour lesquelles ils ont été sélectionnés. De plus, le fait de ne pas maîtriser la langue du pays d'accueil contribue également à réduire le transfert des compétences des immigrants (Aydemir et Skuterud, 2005). De son côté, Sweetman (2004) met en cause la qualité moindre des systèmes éducatifs de certains pays pour expliquer la faible performance des immigrants qui en sont originaires. Grant (2005), lui, évoque la tendance des employeurs canadiens à dévaluer les qualifications étrangères qui ne leur sont pas familières, alors que d'autres auteurs (Chicha et Charest, 2008, par exemple) pointent du doigt les comportements discriminatoires des employeurs envers certains groupes d'immigrants. Sans pouvoir isoler la cause de ces désavantages, les analyses subséquentes visent à vérifier si les diplômés étrangers donnent le même accès à l'emploi que les diplômés canadiens. Pour ce faire, les immigrants qui ont obtenu leur plus haut diplôme à l'extérieur du Canada seront regroupés. À la lumière des résultats obtenus, nous pourrons aussi établir si les immigrants diplômés du Canada ont le même accès à l'emploi que les natifs.

Le tableau 4-4 présente le taux d'emploi et le taux de chômage des immigrants âgés de 25 à 54 ans qui sont arrivés au Canada à l'âge de 20 ans ou plus et qui détiennent un diplôme d'études postsecondaires (y compris un diplôme universitaire) pour l'année 2006; ces taux ont été calculés selon que ces personnes ont obtenu leur plus haut diplôme au Canada ou à l'étranger. À titre de comparaison, le tableau montre les mêmes taux qui s'appliquent aux natifs du même groupe d'âge qui ont un diplôme d'études postsecondaires. Dans les trois provinces étudiées, les immigrants arrivés à l'âge adulte qui ont obtenu leur diplôme à l'étranger sont défavorisés par rapport aux autres immigrants et aux natifs. Les écarts sont toutefois plus prononcés au Québec, où le taux d'emploi des immigrants diplômés de l'étranger n'est que de 68,7 % contre 78 % en Ontario et 77 % en Colombie-Britannique, et leur taux de chômage est environ deux fois plus élevé que celui de leurs homologues de ces deux provinces. En somme, c'est l'Ontario qui réussit le mieux à intégrer ses immigrants qui ont obtenu leurs diplômes à l'étranger.

Pour ce qui est des immigrants qui sont arrivés à l'âge adulte et qui ont décroché un diplôme au Canada, leurs taux d'emploi sont nettement supérieurs et leurs taux de chômage inférieurs à ceux des immigrants qui détiennent seulement des diplômes étrangers, mais ils continuent d'accuser du retard par rapport aux natifs. Encore une fois, ce retard est plus important au Québec, tant pour le taux d'emploi que pour le taux de chômage.

Taux d'emploi et taux de chômage des 25-54 ans détenteurs d'un certificat ou d'un diplôme d'études postsecondaires ou universitaire, 2006⁵						
	Taux d'emploi (%)			Taux de chômage (%)		
	Natifs	Immigrants ayant obtenu leur plus haut diplôme au Canada	Immigrants ayant obtenu leur plus haut diplôme à l'étranger	Natifs	Immigrants ayant obtenu leur plus haut diplôme au Canada	Immigrants ayant obtenu leur plus haut diplôme à l'étranger
Québec	88,0	78,9	68,7	4,2	9,6	13,4
Ontario	87,1	83,7	78,0	3,8	4,9	7,4
Colombie-Britannique	86,3	83,4	75,9	4,1	5,3	5,9
Canada	87,0	84,5	77,0	4,1	5,9	7,6

Tableau t/2010-4-4

Source : Calculs des auteurs à partir des fichiers à usage public du recensement de 2006.

À la lumière de ces résultats, il est permis de suggérer qu'un diplôme obtenu au Canada améliore l'accès à l'emploi des immigrants, mais n'élimine pas complètement l'écart par rapport aux natifs du pays. Néanmoins, cette constatation appuie les nouvelles orientations des politiques d'immigration, qui favorisent l'immigration des candidats qui ont déjà acquis une expérience ou une formation au Canada, notamment les étudiants étrangers.

L'accès à l'emploi selon la région d'origine des immigrants

Le tableau 4-5 permet de constater que les immigrants venant des États-Unis et de l'Europe affichent les meilleurs résultats dans les trois provinces étudiées. Pour les autres régions, nous observons qu'au Québec, en 2006, les immigrants originaires de l'Afrique du Nord étaient

très touchés par le chômage (18,8 %). Pourtant, ce groupe est de plus en plus dominant dans l'immigration au Québec. Ce même groupe semble s'intégrer mieux en Ontario, où son taux d'emploi est plus élevé et son taux de chômage plus faible qu'au Québec. Par ailleurs, il est frappant de constater qu'à peine 55,4 % des immigrants venant d'Asie méridionale occupaient un emploi au Québec en 2006, alors que ce pourcentage se situait à plus de 74,7 % en Ontario et de 79,5 % en Colombie-Britannique. Qui plus est, leur taux de chômage se situait à 19,1 %, alors qu'il était de 7,4 % en Ontario et de 5,2 % en Colombie-Britannique. Enfin, ce tableau montre que le taux de chômage des immigrants était inférieur à 10 % en Ontario et en Colombie-Britannique peu importe la région d'origine, alors qu'au Québec, le taux de chômage des immigrants provenant de 7 régions d'origine sur 10 dépassait ce seuil.

Taux d'emploi et de chômage des immigrants de 25 à 54 ans selon leur région d'origine et leur province de résidence en 2006			
	Québec	Ontario	Colombie-Britannique
Taux d'emploi (%)			
États-Unis, Europe septentrionale et occidentale	84,1	84,3	82,5
Europe orientale	71,6	82,4	85,7
Europe méridionale	77,9	81,0	82,4
Afrique du Nord	64,3	74,7	n.f.
Reste de l'Afrique	69,9	75,0	82,9
Asie occidentale et centrale et Moyen-Orient	68,5	68,3	70,7
Asie orientale	64,8	74,6	67,6
Asie du Sud-Est	74,5	80,4	81,6
Asie méridionale	55,4	74,7	79,5
Amériques (sauf États-Unis)	70,3	79,7	80,7
Taux de chômage (%)			
États-Unis, Europe septentrionale et occidentale	4,3	3,2	4,7
Europe orientale	11,4	5,4	2,8
Europe méridionale	5,6	3,9	4,3
Afrique du Nord	18,8	7,1	n.f.
Reste de l'Afrique	14,7	9,4	4,9
Asie occidentale et centrale et Moyen-Orient	11,7	8,8	8,8
Asie orientale	10,4	7,3	7,2
Asie du Sud-Est	7,5	5,6	5,3
Asie méridionale	19,1	7,4	5,2
Amériques (sauf États-Unis)	12,6	6,2	4,6

Tableau t/2010-4-5

Source : Calculs des auteurs à partir des fichiers à usage public du recensement de 2006.

L'accès à l'emploi des immigrants du Québec selon leur âge au moment d'immigrer

Des études ont montré que l'âge au moment d'immigrer a une incidence sur l'intégration économique des immigrants (Boudarbat et Boulet, 2010b). Ainsi, plus ceux-ci arrivent jeunes, plus ils auraient de la facilité à s'intégrer dans le marché du travail, car ils font leurs études ici et développent de

meilleures habiletés linguistiques. Leurs diplômes sont alors reconnus, et ils ont une bonne connaissance du fonctionnement du marché du travail et de la société dans son ensemble.

Le tableau 4-6 nous montre que, globalement, les personnes qui ont immigré quand elles étaient très jeunes performant mieux que celles qui ont 20 ans ou plus au moment de leur arrivée dans leur pays d'adoption. Ainsi, leurs taux d'emploi et de chômage sont très semblables à ceux des natifs des trois provinces étudiées. Toutefois, les immigrants du Québec accusent un retard par rapport à ceux des deux autres provinces, même si ce retard demeure léger. Par contre, les personnes qui ont immigré à un âge plus avancé (30 ans ou plus) ont plus de mal à intégrer le marché du travail. C'est notamment le cas au Québec, où ils affichent un taux d'emploi de 65,3 %, par rapport à 75 % en Ontario et à 71,4 % en Colombie-Britannique. Parallèlement, leur taux de chômage est beaucoup plus élevé au Québec (14,7 %) qu'en Ontario (7,4 %) et en Colombie-Britannique (6,7 %).

En résumé, il semble que les difficultés d'intégration dans le marché du travail augmentent avec l'âge au moment de l'immigration, et que c'est au Québec que le défi d'intégration des immigrants arrivés moins jeunes est le plus grand.

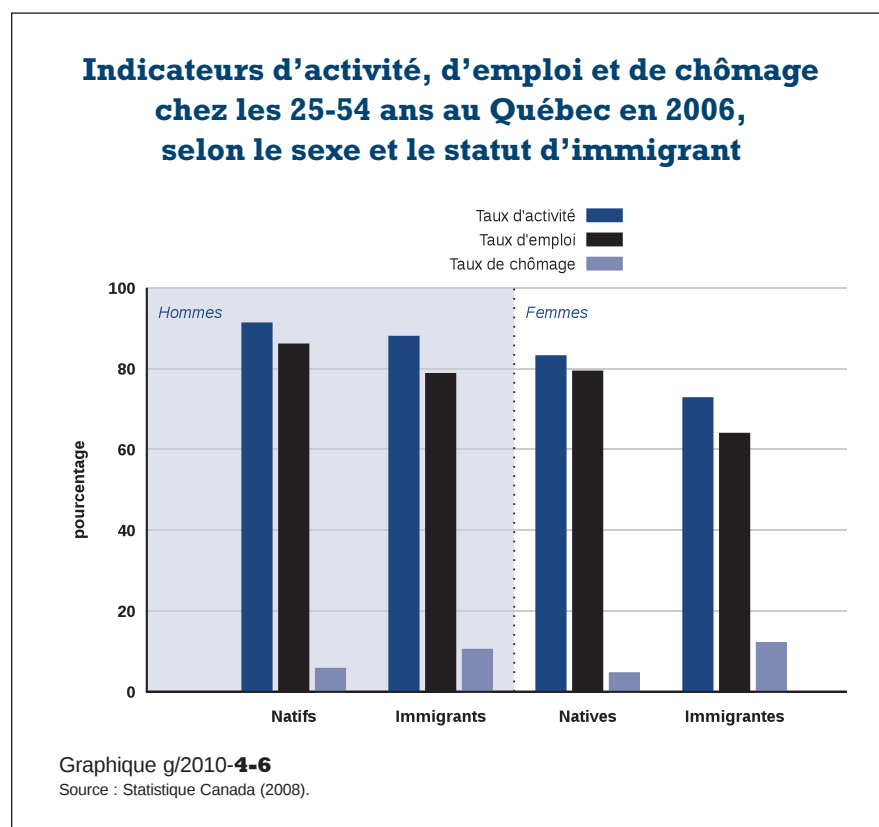
	Taux d'emploi et taux de chômage des 25-54 ans, selon la province et l'âge au moment d'immigrer en 2006					
	Taux d'emploi (%)			Taux de chômage (%)		
	Moins de 20 ans	20-29 ans	30 ans ou plus	Moins de 20 ans	20-29 ans	30 ans ou plus
Québec	78,0	71,4	65,3	7,7	10,7	14,7
Ontario	81,8	77,4	75,3	4,8	6,1	7,4
Colombie-Britannique	82,4	77,8	71,4	4,2	5,8	6,7

Tableau t/2010-4-6

Source : Calculs des auteurs à partir des fichiers à usage public du recensement de 2006.

L'accès à l'emploi selon le sexe

Le graphique 4-6 montre les indicateurs d'activité, d'emploi et de chômage au Québec en 2006, selon le sexe. Comme on pouvait s'y attendre, les taux d'activité et d'emploi sont plus élevés chez les hommes que chez les femmes et ce, tant pour les natifs que pour les immigrants. On constate toutefois que l'écart de taux d'activité entre les hommes et les femmes est plus grand dans le cas des immigrants (15,2 points de pourcentage) que dans celui des natifs (8,1 points). En fait, le taux d'activité des femmes natives âgées de 25 à 54 ans a beaucoup augmenté au cours des dernières années, passant de 55,8 % en 1981 à 83,1 % en 2006. Le taux d'activité s'est amélioré aussi chez les femmes immigrantes du même groupe d'âge, mais de façon moins marquée (72,7 % en 2006 contre 64,8 % en 1981), ce qui pourrait être lié au statut de la femme dans la culture et la religion du pays d'origine.



Il convient de mentionner qu'en 2006, les natifs résidant au Québec, tant les hommes que les femmes, étaient dans la même situation que ceux d'Ontario et de Colombie-Britannique sur les plans de l'activité, de l'emploi et du chômage, ce qui n'était pas le cas du côté des immigrants. À titre d'exemple, au Québec, le taux de chômage des hommes immigrants âgés de 25 à 54 ans était alors de 10,4 %, comparativement à seulement 4,9 % en Ontario et à 4,5 % en Colombie-Britannique. Pour ce qui est des femmes immigrantes appartenant au même groupe d'âge, le taux de chômage était de 12,1 % au Québec, contre 7,6 % en Ontario et 6,5 % en Colombie-Britannique (Statistique Canada, 2008). Signalons enfin qu'en 1981, le marché du travail québécois était plus ouvert aux immigrants des deux sexes. Leur taux d'emploi était plus élevé que celui des natifs et leur taux de chômage était plus bas. Il y a donc eu un revirement de situation au cours des 25 dernières années.

En résumé, les immigrants du Québec se trouvent dans une situation plus difficile sur le marché du travail que les natifs vivant au Québec et les immigrants des autres provinces canadiennes. La province choisie pour s'établir jouerait donc un rôle important dans le succès des immigrants sur le marché du travail. Par surcroît, les résultats ont montré que l'idée selon laquelle le marché du travail au Québec est moins performant qu'en Ontario tient presque uniquement à l'intégration des immigrants, car autrement, on n'aurait noté aucune différence entre les deux marchés pour ce qui est des taux d'emploi et de chômage.

Conclusion

L'immigration figure parmi les principales solutions pouvant réduire l'impact négatif des tendances démographiques. La contribution des immigrants sur ce plan est déjà importante et devrait augmenter au cours des prochaines années. Le gouvernement du Québec a toute la latitude nécessaire pour sélectionner ses immigrants de la catégorie économique, ce qui lui permet de moduler sa politique d'immigration pour mieux servir les intérêts de la province. Toutefois, force nous est de constater que le Québec reçoit moins d'immigrants que l'Ontario et la Colombie-Britannique aussi bien en termes absolus qu'en termes relatifs, ce qui a contribué au déclin continu de son poids démographique au sein du Canada.

Parallèlement à l'évolution des politiques d'immigration au Québec, nous avons constaté une augmentation prodigieuse de la proportion d'immigrants hautement scolarisés et qui parlent français. Toutefois, cette hausse ne semble pas se traduire par des résultats positifs sur le marché du travail. Au contraire, la situation économique des immigrants s'est détériorée au fil du temps. Les immigrants du Québec se démarquent de ceux des autres provinces par une situation plus défavorable en termes d'accès à l'emploi, et ce, malgré le fait que le Québec accueille relativement moins d'immigrants. Ainsi, on assiste à un gaspillage important du potentiel que représentent les immigrants au Québec, alors qu'on annonce des pénuries importantes de main-d'œuvre. Pour illustrer la gravité de la situation, notons simplement qu'au Québec, en 2009, la différence entre le taux d'emploi des natifs (60,8 %) et celui des immigrants (53,2 %) équivaut, en termes absolus, à plus de 64 000 immigrants de 15 ans et plus sans emploi.

Plusieurs facteurs concomitants peuvent expliquer cette situation et se rapportent autant à l'offre de travail et à la demande d'emploi qu'aux politiques publiques. Du côté de l'offre de travail, il se peut que le nombre d'immigrants et leur profil ne répondent pas aux besoins réels du marché du travail québécois. Si tel est le cas, les politiques d'immigration peuvent être mises en cause, et il serait pertinent de redoubler d'efforts pour mieux prévoir les besoins en main-d'œuvre. Par ailleurs, on peut aussi s'interroger sur les décisions des immigrants du Québec et se questionner notamment sur le fait qu'environ 85 % des nouveaux arrivants au Québec choisissent de s'installer dans la région de Montréal, même si cette région affiche le taux de chômage le plus élevé de toutes les régions métropolitaines du Québec. Donc, de façon générale, les immigrants eux-mêmes peuvent prendre les moyens nécessaires pour améliorer leur insertion dans le marché du travail.

Du côté des demandes d'emploi, les employeurs du Québec pourraient avoir une plus grande tendance à dévaloriser les compétences étrangères. Ce comportement peut être fondé ou non comme il peut être la conséquence d'un manque d'information sur ces compétences. Dans tous les cas, les employeurs sont appelés à faire leur part pour aider les immigrants à s'intégrer au marché du travail. Par exemple, ils pourraient leur offrir des stages, des programmes de mentorat et des formations de relais pour leur permettre d'adapter leur profil aux exigences du marché du travail québécois.

En ce qui a trait aux politiques publiques, il est tout aussi possible que la situation défavorable des immigrants du Québec résulte de défaillances au chapitre des politiques de sélection et des services d'intégration mis en place dans cette province. Comme le Québec bénéficie à cet égard d'une plus grande autonomie que les autres provinces canadiennes, il a le pouvoir d'adapter ses interventions en fonction des immigrants reçus et de leurs problèmes d'insertion. Enfin, compte tenu du rôle important que jouent les réseaux sociaux dans l'accès à l'emploi, il est permis de croire que le faible niveau d'immigration au Québec par rapport à l'Ontario et à la Colombie-Britannique réduit la possibilité, pour les immigrants de cette province, de compter sur ces réseaux.

Par conséquent, les trois acteurs du marché du travail, soit l'État, les travailleurs (immigrants dans le cas présent) et les employeurs, pourraient tous aussi bien être mis en cause pour expliquer la situation des immigrants sur le marché du travail. La question mérite d'être étudiée de manière plus approfondie, afin de trouver des solutions appropriées. Par exemple, une enquête menée auprès des employeurs permettrait de comprendre l'attitude de ceux-ci envers les immigrants et les critères mis de l'avant lors du recrutement.

Le gouvernement du Québec considère l'immigration comme un moyen de choix pour faire face au vieillissement de la population et pour améliorer les perspectives économiques de la province. Pour en maximiser les avantages, il devra s'attacher davantage à promouvoir la pleine participation des immigrants au marché du travail.



Notes

1. Les auteurs tiennent à remercier le CIRANO pour le soutien qu'il leur a accordé dans la réalisation de ce projet.
2. Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (2009c).
3. « Immigrants récents » désigne les immigrants arrivés au cours des cinq années précédant l'année de référence.
4. « Immigrants récents » désigne les immigrants arrivés depuis cinq ans ou moins.
5. « Immigrants » désigne ceux arrivés à l'âge de 20 ans ou plus seulement.

Références

- Aydemir, A. et Skuterud, M. (2005). Explaining the Deteriorating Entry Earnings of Canada's Immigrant Cohorts, 1966-2000. *Revue canadienne d'économique*, 38(2), p. 641-671.
- Bégin, H. (2008). Économie du Québec : les effets pervers du choc démographique sont à nos portes. Il importe d'agir maintenant pour amoindrir les conséquences sur le marché du travail. *Point de vue économique, Desjardins Études économiques*. Récupéré de : <http://www.desjardins.com/économie>.
- Boudarbat, B. et Boulet, M. (2010a). *Immigration au Québec : Politiques et intégration au marché du travail*. (Rapport de recherche 2010RP-05). Montréal : CIRANO.
- Boudarbat, B. et Boulet, M. (2010b). *Un diplôme postsecondaire canadien : un tremplin vers des emplois de qualité pour les immigrants ?* (Étude IRPP, 8). Montréal: Institut de recherche en politiques publiques.
- Browski, S. (2007). *Du baby-boom au déficit de main-d'œuvre : Pénurie de main-d'œuvre imminente au Québec*. Conference Board du Canada : Actions stratégiques, performance et tendances économiques.
- Chicha, M.-T., et Charest, É. (2008). L'intégration des immigrés sur le marché du travail à Montréal: politiques et enjeux. *Choix IRPP*, 14(2).
- Citoyenneté et Immigration Canada (CIC). (2009). *Faits et chiffres 2008 : Aperçu de l'immigration, Résidents permanents et temporaires*. Direction générale de la recherche et de l'évaluation.
- Grant, P.R. (2005). *The Devaluation of Immigrants' Foreign Credentials: The Psychological Impact of This Barrier to Integration into Canadian Society*. University of Saskatchewan, Department of Psychology.
- Green, A. et Green, D. (2004). The Goals of Canada's Immigration Policy: A historical Perspective. *Canadian Journal of Urban Research*, 13(1-Summer), p. 102-139
- Institut de la statistique du Québec (ISQ). (2010). *Tendances sociales du travail - Immigration et marché du travail*. Récupéré de http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/famls_mengs_niv_vie/tendances_travail/index.htm
- Institut de la statistique du Québec (ISQ). (2009). *Perspectives démographiques du Québec et des régions, 2006-2056. Édition 2009*. Récupéré de http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/demograp/pdf2009/perspectives2006_2056.pdf
- Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC). (2009a). *Population immigrée recensée au Québec et dans les régions en 2006 : caractéristiques générales*. Recensement de 2006, données ethnoculturelles, document produit par la Direction de la recherche et de l'analyse prospective. Récupéré de <http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/Population-immigree-recensee-Quebec-regions-2006.pdf>
- Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC). (2009b). *Tableaux sur l'immigration permanente au Québec : 2004-2008*. Document produit par la Direction de la recherche et de l'analyse prospective. Récupéré de <http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/Immigration-Quebec-2004-2008.pdf>
- Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC). (2009c). *Responsabilités fédérales-provinciales en matière d'immigration*. Récupéré de http://www.formulaire.gouv.qc.ca/cgi/affiche_doc.cgi?dossier=709&table=0
- Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC). (2000). *Tableaux sur l'immigration au Québec, 1995-1999*. Document produit par la Direction de la planification

- stratégique. Récupéré de : <http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/Immigration-QC-1995-1999.pdf>
- Parent, D. et Worswick, C. (2004). *Qualifications et immigration: réforme de la grille d'admission du Québec et composition de la population d'immigrants s'établissant au Québec*. Rapport de projet, Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations.
- Robert, J. (2005). L'intégration vue du Québec. *Santé, société et solidarité*, 1. p. 69-77.
- Statistique Canada. (2008). *Recensement de la population de 2006*. (Produit no 97-560-XCB2006025 au catalogue de Statistique Canada).
- Statistique Canada. (2007a). *Portrait de la population canadienne en 2006, Recensement de 2006*. (no 97-550-XIF au catalogue).
- Statistique Canada. (2007b). *Immigration et citoyenneté, Recensement de 2006*. (no 97-557-XWF2006002 au catalogue).
- Sweetman, A. (2004). *Qualité de l'éducation des immigrants dans leur pays d'origine et résultats sur le marché du travail canadien*. (Études analytiques- Documents de recherche, Statistique Canada, no. 234).
- Young, M. (1991). *Immigration : l'Accord Canada-Québec*. Étude générale, Division du droit et du gouvernement, Bibliothèque du Parlement. p.1-9.
- Zietsma, D. (2007). *Les immigrants sur le marché canadien du travail 2006 : premiers résultats de l'Enquête sur la population active du Canada*. Statistique Canada, Division de la statistique du travail, Document analytique. p. 1-28.